

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1983 - 4 août 2006 - prix : 1 €

Chômage en baisse ?

Les mensonges

du gouvernement

p. 5

Liban

Israël massacre

avec la complicité

des grandes puissances



p. 3, 6 et 7

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Sans-papiers : la mobilisation nécessaire
- p. 5 ■ Chômage et mensonges du gouvernement
- Contrats Cvis privés de crédits
- p. 8 ■ Suppressions d'emplois à la Sécurité sociale
- Samu social et logement d'urgence
- Grève des médecins libéraux
- p. 11 ■ Autoroutes privatisées

Tribune

- p. 4 ■ Mettre hors d'état de nuire les responsables de la terreur au Moyen-Orient

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Liban : les puissances occidentales toutes au côté d'Israël
- Le Hezbollah
- Israël, une puissance militaire suréquipée
- Afghanistan : la France complice des États-Unis
- Italie : travailleurs-esclaves en Europe
- La tragédie des immigrants clandestins

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Chantiers de l'Atlantique - Aker Yards - Saint-Nazaire
- Super-Besse (Puy-de-Dôme)
- p. 10 ■ Hôpital Saint-Antoine - Paris : canicule
- Renault-Flins (Yvelines) : canicule
- Laval : fermeture de Flextronics et licenciements
- p. 11 ■ CGT contre PSA : le procès de la précarité
- Valéo - Abbeville
- Armatis - Calais (Pas-de-Calais)

Caravanes de Lutte Ouvrière

- p. 12 ■ Les villes étapes

• Tchécoslovaquie

Nouvelle affectation pour le « gratte-ciel » Bata

Depuis juin, le « gratte-ciel Bata » de la ville de Zlin, en Tchécoslovaquie, sert de locaux à l'administration régionale tchèque. Le préfet occupe désormais le bureau du célèbre Tomas Bata, le fondateur de l'empire de la chaussure du même nom.

Cet ancien bureau de Bata n'est pas ordinaire : il est composé d'une pièce vitrée de 6 mètres sur 6 qui a la particularité d'être... une vaste cabine d'ascenseur ! Ce bureau ascenseur permettait à Tomas Bata de se déplacer facilement entre les différents étages de son gratte-

ciel et d'avoir un œil – et même les deux – sur tout ce qui s'y faisait.

Le journal *Libération* raconte comment Tomas Bata Junior, de retour en Tchécoslovaquie à la chute des régimes des pays de l'Est, « a découvert horrifié le mépris des communistes pour le patrimoine national » : sa maison d'enfance était devenue le siège des pionniers et une statue du président Gottwald trônait dans son ancienne chambre ! Diantre !

Mais ce qui ne semble pas avoir horrifié le fils Bata, c'est que les usines Bata de Tchécoslovaquie avaient été nationalisées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour avoir entre autre collaboré avec l'occupant nazi et utilisé la main-d'œuvre gratuite des camps.

Moins d'un demi-siècle après sa nationalisation, le groupe Bata est revenu en Tchécoslovaquie. Un retour qui s'est traduit par des fermetures d'usines, le groupe ne conservant que les magasins et le réseau de distribution.

Le seul patrimoine que ces gens-là connaissent, c'est celui de leur portefeuille.

Étienne HOURDIN

Vient de paraître



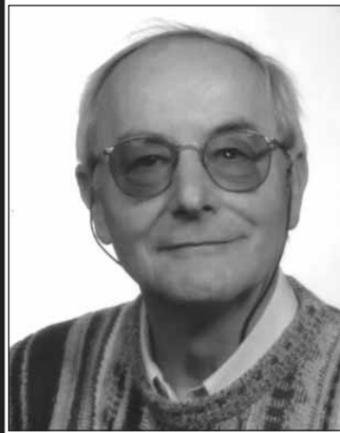
Édité par Lutte Ouvrière
Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière -
BP 233 - 75865
Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière

Notre camarade Jean-Claude Bouché nous a quittés

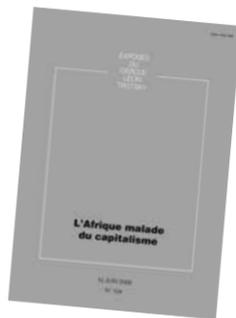


Jean-Claude est décédé le jeudi 27 juillet à l'âge de 64 ans, emporté par un cancer auquel il a succombé après des mois de maladie. Natif de Château-Thierry dans l'Aisne, Jean-Claude, imprimeur de formation, avait adhéré aux idées communistes d'abord au sein du PC puis avait rejoint notre courant en participant au bulletin Lutte Ouvrière de l'usine Alsthom du Bourget, en banlieue parisienne. Après son licenciement

en 1988, il avait trouvé du travail à Château-Thierry où il avait activement contribué au bulletin Lutte Ouvrière de l'usine LU. Il militait aussi à l'Union locale CGT de cette petite ville. Il avait été candidat de Lutte Ouvrière aux élections législatives, régionales et cantonales.

Nous garderons de Jean-Claude l'image d'un camarade qui ne se résignait pas à ce monde d'injustice et d'oppression. Jean-Claude savait aussi faire partager ses passions, pour la pêche et la nature mais aussi pour la typographie. Il nous quitte trop tôt mais il restera toujours pour nous ce camarade disponible et chaleureux. Nous adressons toute notre affection à sa femme Anne-Marie.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky



● L'Afrique malade du capitalisme

N°104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

● Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N°103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

● La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N°101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

● L'Inde :

de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N°102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

● États-Unis :

la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N°100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Pour qui résonnent les sirènes ?



On ne peut que ressentir un immense sentiment d'indignation devant les images venues du Liban, montrant ces cadavres d'enfants écrasés par des bombes israéliennes dans la cave où ils avaient cru trouver un abri ; du moins quand on n'a pas le plus profond mépris pour la vie humaine.

Ce n'est évidemment pas le cas du Premier ministre israélien qui, après avoir exprimé quelques vagues regrets, a déclaré qu'il « n'était pas pressé d'arriver à un cessez-le-feu », et a osé prétendre que l'armée israélienne n'était pas responsable, puisqu'elle avait demandé à la population civile d'évacuer le Sud-Liban. Comme si c'était si facile quand les routes sont mitraillées en permanence, les ponts détruits, et plus encore quand on est pauvre et sans aucun moyen de transport.

Mais les dirigeants des grandes puissances qui, non seulement ne sont pas prêts à intervenir, mais n'ont même pas voté à l'ONU un texte condamnant ce massacre, ne valent pas mieux. Il est vrai qu'ils n'ont pas voté non plus, quelques jours auparavant, la condamnation du raid qui avait entraîné la mort de quatre de leurs observateurs. Certes, de telles condamnations n'auraient rien changé. Mais le fait de s'y refuser montre bien qu'Israël bénéficie du soutien de toutes les grandes puissances impérialistes. Des États-Unis et de la Grande-Bretagne, bien sûr, qui ont soutenu sans réserves les opérations menées au Liban depuis trois semaines. Mais aussi de pays, qui comme la France, ne réclament l'application des résolutions de l'ONU que lorsqu'elles vont dans le sens des intérêts israéliens, et se gardent bien de parler de celles qui demandaient l'évacuation par Israël des territoires palestiniens occupés depuis trente-neuf ans.

Chirac, comme le gouvernement des USA, se prononce pour le désarmement des milices du Hezbollah, comme si c'était cela qui pouvait régler les problèmes du Proche-Orient. Mais tout parallèle entre les bombardements israéliens et les roquettes tirées par le Hezbollah relève d'une parfaite hypocrisie.

Lancer des fusées sur les villes israéliennes, y tuer

des civils, des femmes, des enfants, est certes une politique qui peut satisfaire le désir de vengeance de ceux qui se trouvent sous les bombardements israéliens. Mais c'est malgré tout une politique contraire aux intérêts des populations libanaises comme palestiniennes, parce que cela ne peut qu'amener la population israélienne à se ranger derrière son gouvernement (tout comme la politique du gouvernement israélien ne fait qu'amener une fraction toujours plus grande des peuples arabes à se tourner vers les islamistes).

Mais quand bien même le voudraient-ils, les dirigeants du Hezbollah ne peuvent pas se montrer aussi odieux que les dirigeants israéliens : ils n'en ont pas les moyens. Ils sont peut-être aidés par l'Iran et la Syrie, mais ce n'est rien à côté de l'aide massive, politique et matérielle, que le gouvernement israélien reçoit des grandes puissances impérialistes et en particulier des USA, qui comptent sur eux pour jouer le rôle de gendarme de l'impérialisme dans cette partie du monde.

Le Proche-Orient représente pour l'impérialisme américain un enjeu politique et économique considérable. Pour y imposer sa loi, il a déjà créé en Irak une situation explosive, dont nul ne voit l'issue. Que l'intervention israélienne au Liban ait été téléguidée par les USA, ou que ceux-ci se soient contentés d'appuyer une initiative israélienne, importe peu. La politique des frappes militaires a sa logique, qui peut entraîner ses partisans bien plus loin qu'ils ne souhaitent aller au départ. Les menaces formulées depuis des mois par Bush contre l'Iran et la Syrie peuvent prélude à un embrasement de toute la région.

« Le capitalisme porte la guerre en lui comme la nuée porte l'orage », disait Jaurès il y a déjà longtemps. Les faits ne l'ont pas démenti, bien au contraire.

Ne nous réjouissons pas que les sirènes ne résonnent aujourd'hui qu'au Liban ou à Gaza. Elles pourraient bien retentir demain beaucoup plus près de nous.

Arlette LAGUILLER

• Profits pétroliers et flambée des prix

La dictature des trusts

La flambée des prix de l'essence à la pompe continue de plus belle, atteignant 1,40 euro pour le sans-plomb 95. Cette augmentation est un racket pour les travailleurs qui n'ont bien souvent pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour aller travailler. Elle appauvrit les classes populaires dans leur ensemble.

Économistes et journalistes ressassent de prétendues explications sur les causes de la cherté du pétrole : croissance mondiale soutenue,

crise au Moyen-Orient, guerre en Irak, « menaces » de l'Iran ou de la Corée du Nord, etc. Et de nous expliquer doctement qu'il va falloir s'habituer à une société où le pétrole sera cher. Seulement, ils omettent de nous donner la cause principale : les profits des compagnies pétrolières.

L'État n'est certes pas en reste dans ce racket des usagers puisque les taxes, TVA et TIPP, représentent environ les trois quarts du prix de l'essence à la pompe. Mais il n'en reste pas moins que les

principaux bénéficiaires de cette montée des prix sont les trusts pétroliers qui engrangent des profits vertigineux.

Exxon Mobil, premier trust pétrolier mondial, vient d'afficher, pour le deuxième trimestre 2006, un chiffre d'affaires de 99 milliards de dollars, soit un milliard par jour ! Ce qui procure un bénéfice net de 10,3 milliards de dollars, en augmentation de 35,6 %. C'est presque le double de celui de 2004. Et la croissance des bénéfices de Shell et BP est du même ordre.

Quant au « français » Total, il devrait annoncer un bénéfice net de l'ordre de 3,4 milliards d'euros pour ce même trimestre. Un bénéfice net lui aussi en progression de 18,4 %.

Certains de ces trusts comme Total et Shell voient leur production diminuer de 7 % et 8 %, du fait de troubles au Nigeria où ils extraient une partie de leur pétrole. Mais cela n'empêche pas leurs bénéfices d'augmenter dans le même temps.

Depuis des années, les

trusts pétroliers n'investissent pas ou peu dans la prospection et l'exploitation de nouveaux gisements, ne construisent pas de nouvelles raffineries et ne cherchent pas à mettre en place des produits de substitution. Leur problème n'est pas de répondre aux besoins, mais d'augmenter leurs profits. La dictature des groupes capitalistes, et celle des groupes pétroliers en est un bon exemple, pèse sur toute la collectivité.

Vincent POUPARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Mettre hors d'état de nuire les responsables de la terreur au Moyen-Orient

Dans cette sale guerre l'armée israélienne vient encore de s'illustrer par le massacre de Cana, un de plus, faisant périr sous les bombes 54 personnes, dont 37 enfants. La démolition systématique du Liban et de Gaza, de leurs infrastructures, laisseront une funeste trace dans la région pour des années. Mais cette guerre sera payée aussi par la population d'Israël. Le nombre des morts par rapport au Liban y est jusque-là dans la proportion de un à dix, mais les victimes n'y sont pas moins innocentes ; et l'exode vers le sud du pays de la moitié de la population de Haïfa et d'une grande partie des habitants du Nord d'Israël, laisse les plus démunis exposés aux missiles du Hezbollah, à la peur et à la désorganisation.

La première responsabilité de ces exactions revient à la politique expansionniste de l'État d'Israël. Celle qui a prévalu lors de sa constitution comme celle de l'histoire de ces dernières dizaines d'années. Chacune des guerres du passé visait à implanter une population juive, de plus en plus nombreuse, en chassant les Palestiniens de leurs terres et au mépris de leur devenir, les contraignant à se rassembler d'abord dans des camps, ensuite sur des territoires de plus en plus exigus, dans les régions les plus pauvres. Dernière expression en date de cette politique : en même temps que l'évacuation momentanée de Gaza, la volonté d'annexer Jérusalem-est et de nouveaux territoires en Cisjordanie. Et comme cette politique coloniale ne peut que susciter la haine et la volonté de se battre dans les rangs de ceux qui en font les frais, au terrorisme d'État aveugle d'Israël répondent des attentats aveugles. Alors la seule forme de gouvernement que les dirigeants israéliens admettent pour les victimes de leur politique dans ces territoires, c'est celle de kapos pour y maintenir l'ordre et la soumission. C'est pourquoi le pouvoir de Tel Aviv, après avoir combattu et poussé le gouvernement du Fatah qui n'en faisait pas assez à son gré, et en conséquence favorisé l'émergence d'un radicalisme religieux, a tout fait pour abattre le gouvernement Hamas sorti des urnes : en bloquant les finances de l'État et les moyens d'approvisionnement dans les territoires, et dans le même temps en poursuivant la construction d'un mur qui consacre de nouvelles annexions... Avant de passer à la guerre ouverte.

Reste que la seule politique de l'État d'Israël n'aurait pas abouti aux conséquences actuelles si les grandes puissances impérialistes, les États-Unis au premier chef, n'avaient trouvé intérêt depuis le début à la soutenir, politiquement, financièrement, militairement. La puissance de son armée, Israël la doit avant tout à l'État américain. Ce que vient encore ostensiblement d'illustrer Washington, notamment en livrant la semaine dernière à l'armée israélienne des bombes plus sophistiquées, capables nous dit-on de percer les bunkers les plus profonds. Dans ce Moyen-Orient où les ressources pétrolières alimentent les économies occidentales, celles-ci comptent sur Israël comme bras armé pour défendre leurs

intérêts contre les gouvernements et les peuples qui réclament leur part des richesses produites dans la région. Ce n'est pas pour rien que les pays impérialistes encouragent – ouvertement comme les États-Unis, ou laissent faire hypocritement en appelant « à la retenue » comme la France – les crimes des dirigeants israéliens. Les uns comme les autres ont appuyé le blocus de Gaza après la nomination du gouvernement Hamas. Les uns comme les autres, même si c'est avec des nuances recoupant la concurrence que se font leurs capitalistes respectifs, se sont entendus pour exercer leur pression et isoler le pouvoir de Téhéran comme celui de Damas. Ces derniers ne demanderaient sans doute pas mieux que de pactiser avec les puissances occidentales, mais à un prix que celles-ci n'acceptent pas de payer, du moins sans avoir au préalable tenté de les faire reculer sous la menace militaire.

Laquelle menace montre cependant ses limites. Les États-Unis et leurs alliés sont empêtrés en Irak. Après avoir bombardé et envahi le pays, ils y ont provoqué une guerre civile qui ces deux derniers mois a fait 6 000 morts, cent par jour. Ils le sont aussi en Afghanistan où une remontée en puissance des Talibans malgré un regain des opérations militaires, s'avère un guépier pour les troupes de l'Otan. La guerre à Gaza et au Liban, avec la menace d'une extension à la Syrie, voire à l'Iran, peut-elle faire revoir à la baisse les revendications de Damas et Téhéran ?

De leur côté, les gouvernements de l'Iran et de la Syrie au travers de leur aide au Hezbollah ou au Hamas, cherchent à les instrumentaliser pour faire monter les enchères avec les impérialismes occidentaux. Et ni les Palestiniens, ni les Libanais n'ont intérêt à remettre leur sort entre leurs mains.

Il n'est cependant pas encore écrit pour l'heure si la prochaine étape de ce bras de fer sera une nouvelle escalade dans la guerre ou un nouveau règlement entre gouvernements sur le dos des peuples de la région. Mais la seule paix conforme aux intérêts de ces derniers ne pourra venir ni du « déploiement d'une force internationale » – laquelle viendrait en relais à l'armée israélienne une fois parvenue au bout de ses possibilités de démolir le Hezbollah à moindre frais – ni d'aucune forme d'intervention des grandes puissances. Ni de la prétendue solidarité des États « musulmans ». Elle ne peut venir que de la volonté, par-delà les nationalismes, d'unir la lutte des travailleurs et des opprimés de la région, non seulement contre la politique des dirigeants sionistes, mais aussi contre le capitalisme et l'impérialisme qui poussent les peuples à s'entretuer pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste : un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle – Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTOI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Pierre Vidal-Naquet n'est plus

Lutte Ouvrière salue le combattant qui nous a quittés.

Toute sa vie il a lutté avec une haute idée de sa responsabilité d'intellectuel. Il a mené un combat honnête et sans concession. Remettant plusieurs fois son travail en question, il a voulu comprendre le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, lui qui était atteint personnellement par la mort de ses parents à Auschwitz.

Ses recherches et ses combats sont allés au-delà : c'est l'histoire des hommes qui le concernait. Il en dit : « *Le génocide des Juifs ne perd rien de sa grandeur apocalyptique si on le confronte à ceux qui l'ont précédé ou suivi. Il entre ainsi dans une histoire qui est malheureusement celle des hommes.* »

Pierre Vidal-Naquet s'est opposé à la torture pratiquée par l'armée fran-

çaise en Algérie, et à la guerre d'Algérie elle-même. Il s'est maintes fois fait le porte-parole de prises de position courageuses, en particulier contre le colonialisme, comme, en 1982 lorsqu'il s'était déjà opposé à la précédente guerre du Liban.

Nous, militants de Lutte Ouvrière, nous étions heureux de nous retrouver avec lui dans de nombreuses manifestations. Nous avons été honorés de sa venue à notre fête annuelle de Presles. Il nous y avait fait partager ses connaissances, débattre de ses points de vue.

Son exemple, la fermeté de ses choix, le courage de son action étaient précieux dans le combat contre l'oppression. Tout ceci, nous le perdons avec sa disparition.

• Sans-papiers

La mobilisation toujours nécessaire

Dans la semaine du 10 juillet, deux jeunes d'origine chinoise ont été arrêtés lors d'un contrôle de police effectué dans un café de Belleville, dans le 11^e arrondissement de Paris. Âgés de 19 ans et sans titre de séjour, ils ont d'abord été placés en garde à vue, puis en



rétenue au centre de Vincennes. Mercredi 19 juillet, alors qu'ils devaient être expulsés, ils ne l'ont finalement pas été, grâce à la présence d'une cinquantaine de manifestants à l'aéroport de Roissy.

Devant le mouvement de solidarité rencontré dans les écoles et les quartiers tout au long de l'année, le ministre de l'Intérieur, Sarkozy, a dû faire un petit geste envers les familles dont les enfants sont scolarisés. Depuis, de nombreux dossiers dans l'espoir de régulariser leur situation. Des centaines de dossiers ont encore été déposés ces derniers jours dans les préfetures. À Paris, les dossiers ne sont plus étudiés immédiatement et ceux qui sollicitent une régularisation sont reçus désormais sans accompagnateurs.

Les choses sont très loin d'être réglées. Sarkozy a déclaré qu'il y aurait 30 % des demandes de régularisation qui pourraient aboutir. Cela signifie qu'il en refuserait 70 %.

Sarkozy a affirmé que les régularisations s'arrêteraient à la rentrée de septembre, les derniers dossiers devant être déposés en préfecture vers la mi-août.

Mais en septembre justement, les écoles seront de nouveau ouvertes et les mêmes mobilisations que celles qui ont obligé Sarkozy à faire un petit geste en régularisant un peu plus de familles qu'il ne l'avait initialement prévu pourront de nouveau avoir lieu pour exiger la régularisation de tous les sans-papiers.

Correspondant local

Un dopage autorisé

Dopé ou pas, le maillot du vainqueur du Tour de France est en train de passer du jaune bouton d'or au jaune pisseux. Journalistes et organisateurs s'indignent de voir ainsi les lois du sport « bafouées ». Comme si, dans ces grandes épreuves, il s'agissait encore de sport, de confrontations à la loyale ?

La sordide réalité, c'est que, depuis longtemps, ces compétitions à grand spectacle sont dominées par une puissante drogue, plus active encore que l'EPO : le dopage par le fric. Et dans ce grand spectacle qu'est le Tour de France, les intérêts en jeu étant considérables, cette drogue autorisée fait des ravages.

• Villepin et ses ministres défendent leur emploi

Les chômeurs toujours au fond du tunnel

La veille du départ en congé du gouvernement, Villepin accompagné de quelques ministres a fait un show médiatique dans les Yvelines, à Mantes-la-Jolie, au milieu d'un quartier populaire durement touché par le chômage. Après s'être fait filmé croquant un sandwich-merguez de circonstance, il a tenu à se féliciter lui-même de sa politique, et tout particulièrement de celle qui se rapporterait à l'emploi.

Emporté par son élan et les chiffres officiels du chômage qui venaient de tomber, il a déclaré : « La baisse du chômage, ce n'est pas un hasard du calendrier. Elle ne résulte pas de l'évolution démographique, comme certains le prétendent. (...) La baisse du chômage, c'est le résultat d'une politique et volontariste. Il faut maintenant que cette baisse s'amplifie, qu'elle s'installe dans la durée. »

En réalité la diminution du nombre de chômeurs officiellement recensés, 25 000 en juin selon le gouvernement, relève avant tout d'un traitement des statistiques, et pas d'un retour à l'emploi ou d'une baisse des licenciements.

Il ne faut pas grand-chose

pour sortir des statistiques du chômage. Tout d'abord travailler à temps partiel. Et puis ne pas envoyer à temps le courrier demandé, ne pas avoir pu répondre à une convocation, et voilà le chômeur radié, sorti des statistiques et de l'indemnisation à laquelle il peut avoir

droit, le temps qu'il aille se mettre en règle auprès de l'ANPE ou des Assedic. Cela peut prendre des jours, des semaines et parfois des mois. Des dizaines de milliers de chômeurs tombent chaque mois dans cette catégorie.

Et puis il y a plus grave, il y a

le fait de ne pas manifester, selon les critères tout à fait subjectifs de l'administration, « d'un effort suffisant dans la recherche d'un emploi ». Les agents de l'ANPE peuvent radier un chômeur coupable de ce manque « d'effort ». Il s'agit alors d'une radiation définitive.

retraite fortement réduits pour le restant de sa vie. Les pressions pour amener les employés de l'ANPE à faire ce travail de radiation ont été tellement fortes qu'elles ont provoqué plusieurs grèves, dont encore une récemment, d'agents de l'ANPE protestant contre le rôle qu'on voulait leur faire jouer.

Alors tous les discours des ministres contents d'eux ne peuvent cacher cette réalité dénoncée par les agents de l'ANPE eux-mêmes.

D'ailleurs une des premières causes de sortie des statistiques est le découragement de centaines de milliers de chômeurs qui ont perdu tout droit à l'indemnisation et qui ne voient plus ce qu'ils auraient à faire avec l'ANPE. Les nouvelles règles d'indemnisation du chômage, en place depuis 2004, ont fortement réduit la durée de l'indemnisation de toutes les catégories de chômeurs, aussi bien les salariés en contrats précaires, (intérim, CDD etc.), que les chômeurs les plus âgés, qui sont le public le plus fragile. De plus les règles d'indemnisation de l'allocation de fin de droit, l'ASS, ont été fortement revues à la baisse. Tous ces chômeurs, qui de proche en proche ne sont plus indemnisés, qui sont restés à l'ANPE des années sans qu'on ne leur propose un seul emploi, perdent courage et ne voient plus l'utilité de continuer à pointer à l'ANPE. Du coup ils se trouvent radiés définitivement. C'est de cette façon que des centaines de milliers de chômeurs sortent ainsi des statistiques officielles sans avoir le moins du monde retrouvé un travail. Ils sont pourtant les plus atteints par le fléau du chômage. Mais par le miracle des mesures gouvernementales ils ont disparu des statistiques et cela suffit au bonheur du gouvernement.

D'ailleurs pour illustrer le caractère artificiel des chiffres fournis par Villepin, il suffit de regarder l'évolution du nombre de chômeurs quittant l'ANPE parce qu'ils ont retrouvé un travail, ce qui serait la voie normale. La CGT vient de signaler que les sorties de l'ANPE pour cause de « reprise d'emploi » seraient en recul de 0,8 %. Ce qui illustre bien que l'autosatisfaction du gouvernement relève du bluff.

Paul SOREL

LE CHÔMAGE BAISSE ?



La majorité des agents de l'ANPE, malgré les pressions, rechignent à s'engager dans cette voie.

Cette année, le gouvernement a fait adopter des règles de suspension progressive de rémunération, en même temps qu'il instaurait une convocation mensuelle des chômeurs et augmentait encore la pression sur les agents pour accroître les radiations administratives. Ce que savent les agents ANPE et les chômeurs, c'est qu'il ne s'agit pas de proposer un travail correspondant, peu ou prou, à l'ancien emploi des chômeurs. Ce type d'emploi l'ANPE en a très peu, et ils sont immédiatement pris. Il s'agit en réalité de réclamer au chômeur de fournir la preuve de dizaines de rendez-vous auprès d'employeurs, voire d'accepter un emploi précaire à temps partiel, payé largement en dessous de son indemnité chômage. Le chômeur se trouvant pris au piège entre le risque d'être radié et celui de voir non seulement ses indemnités chômage fortement diminuées à la fin de ce contrat, mais de voir aussi ses droits à la

• Contrats Civis

L'État coupe les vivres

Dans le Nord-Pas-de-Calais, des centaines de jeunes ont appris brusquement à la fin du mois de juin qu'ils ne toucheraient pas l'allocation promise par leur mission locale dans le cadre de la signature d'un contrat Civis (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale).

Ces contrats existent depuis un an et constituent une des composantes du « plan de cohésion sociale » de Borloo. Ils s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans diplôme ou titulaires au maximum d'un bac. En adhérant au Civis, ils s'engagent à préparer un « projet d'insertion dans un emploi durable » avec l'aide de missions locales dépendant des municipalités qui mettent à leur disposition des conseillers dont le poste est financé au titre de ces Civis.

L'objectif fixé au jeune

signataire est on ne peut plus flou, comme l'est le système d'attribution d'une allocation, versée sur décision du conseiller, et qui peut atteindre un maximum de 900 euros... par an.

C'est l'État qui alloue chaque année une somme devant permettre de rétribuer les jeunes sous ce contrat. La ville de Tourcoing, dans le Nord, à laquelle l'État avait demandé de signer 953 contrats Civis par an, a reçu pour 2006 une enveloppe de 301 000 euros. Ce qui représente pour les 953 contrats, une moyenne d'environ 316 euros par jeune et par an, soit la valeur d'une baguette de pain chaque jour pendant une année entière !

Le préfet de région a demandé aux missions locales de ne plus établir de dossiers d'allocation Civis. La direc-

trice régionale du travail a doctement expliqué que « cette aide est une possibilité, pas un droit et que chaque mission locale connaît son montant alloué. Certaines l'ont dépensé plus vite que d'autres ».

Même si finalement une enveloppe complémentaire a été allouée au Nord-Pas-de-Calais, la Bourgogne et l'Île-de-France risquent d'être confrontées au même problème d'ici peu.

Autant le gouvernement paye sans barguigner toutes les aides et remboursements d'impôt qu'il accorde aux patrons et aux classes riches, comme le remboursement d'une partie de ce que leur coûte leur personnel de maison, autant il se montre pingre et mesquin pour les malheureuses aumônes qu'il distribue à certains chômeurs.

Elsa VERDUN

• Liban

Les puissances occidentales toutes au côté d'Israël

Depuis le début de leur intervention au Liban et du pilonnage intensif des populations, les dirigeants israéliens bénéficient d'un soutien sans faille de l'ensemble des puissances impérialistes occidentales, même si ce soutien est parfois formulé avec quelques nuances.

Le gouvernement israélien était d'ailleurs tellement assuré de ce soutien, qu'il s'est saisi du premier prétexte venu : l'enlèvement de deux soldats israéliens par le Hezbollah, pour déverser un véritable déluge de feu. Ce prétexte ne valant pas mieux que la présence d'armes de destruction massive qui justifia l'invasion et l'occupation de l'Irak par les troupes impérialistes américano-anglaises.

Tous les gouvernements et la plupart des responsables politiques occidentaux se sont donc alignés derrière les gouvernants israéliens pour désigner le Hezbollah comme le responsable de cette nouvelle guerre. Deux semaines après, alors qu'il est clairement apparu qu'il n'y avait aucun rapport entre bombardements des villes, villages et quartiers pauvres du Liban et la recherche des soldats enlevés, la conférence de Rome du 26 juillet, qui avait réuni les principaux dirigeants occidentaux, a refusé toute déclaration gênante pour les dirigeants israéliens et a donné au contraire son feu vert à la poursuite de leur offensive militaire. Dès le lendemain, le ministre israélien de la Justice déclarait : « Lors de la conférence de Rome, nous avons reçu de fait la permission du monde – la moitié en grinçant des dents, l'autre moitié en donnant sa bénédiction – à poursuivre notre opération, cette guerre, jusqu'à ce que la présence du Hezbollah au Liban soit éradiquée et qu'il soit désarmé. »

De son côté, l'ONU, qui a pourtant adopté à plusieurs reprises des résolutions purement symboliques, n'a même pas choisi cette fois de désavouer nettement l'escalade meurtrière des dirigeants sionistes. Certes, son secrétaire général a parlé d'acte « délibéré » pour désigner les bombardements israéliens du 25 juillet, qui ont entraîné la mort de quatre observateurs onusiens. Mais l'ONU s'est contentée de demander une enquête, se gardant bien de mettre en cause la responsabilité de l'armée israélienne.

Quant au bombardement de

Cana du 30 juillet, où au moins 60 civils, dont 32 enfants, ont trouvé la mort, il n'a pas ému le Conseil de sécurité de l'ONU. Réuni le lendemain, ce dernier s'est contenté de « déplorer » mais a encore une fois refusé de condamner Israël. Et si cette même ONU lançait un ultimatum, c'était à l'Iran pour l'obliger à stopper sa production d'uranium.

Le gouvernement américain soutient donc sans aucune réserve les crimes de l'armée israélienne. En cela, il est suivi à la trace par le gouvernement britannique de Tony Blair dont la politique consiste à marcher dans les pas de son compère Bush.

Dans tous les gestes de soutien à l'égard d'Israël, il pourrait sembler que la politique proposée par Chirac soit différente. En fait, elle ne l'est ni dans la forme, ni dans le fond. Et Douste-Blazy, le ministre des Affaires étrangères, a beau s'agiter et multiplier les voyages au Proche-Orient (ce que le journal *Le Monde* appelle « un pied de nez » de la France à la diplomatie américaine), rien n'y fait : la France n'a pas d'autre politique à proposer, si ce n'est de tenter de préserver son influence au Liban. Influence qui remonte au lendemain de la Première Guerre mondiale, lorsque la France s'était vu accorder le Liban (et la Syrie) lors du partage des dépouilles de l'empire turc.

À ce titre, elle conserve au Liban intérêts économiques et financiers importants, d'où l'agitation diplomatique qu'elle y déploie, craignant qu'un règlement – ou un embrasement – dans la région se fasse à son détriment. Mais sur le fond, les dirigeants de l'impérialisme français sont sur la même ligne qu'Israël : ils rendent le Hezbollah responsable des affrontements et réclament son désarmement, ce qui est aussi l'objectif revendiqué par Israël.

Les centaines de morts libanais et palestiniens, les centaines de milliers de personnes déplacées sur les routes pilonnées, les centaines de milliers d'habitants de Gaza qui vivent eux aussi sous les bombardements quotidiens, privés d'électricité, privés d'eau et peut-



AFP



Flagrante disproportion des forces entre les armes du Hezbollah (à gauche) et l'armée israélienne (à droite)

Le Hezbollah

Le Hezbollah, ou « Parti de Dieu », est né du regroupement de différents mouvements chiïtes libanais qui s'est opéré sur la base de la résistance à l'occupation israélienne du Liban de juin 1982. Il s'est formé avec l'appui du régime islamique d'Iran dirigé par l'ayatollah Khomeiny, ainsi que celui de la Syrie. Mais ce n'est qu'à la fin de 1983 qu'il verra formellement le jour, et il publiera un programme politique en 1985.

Le Hezbollah est apparu pendant la guerre civile libanaise, où les partis représentant les différentes communautés confessionnelles avaient leur milice. La plupart étaient tolérées, voire encouragées, par les grandes puissances dès l'instant où elles s'en prenaient aux milices palestiniennes qui s'étaient formées dans les camps de réfugiés, soutenues par la population libanaise des quartiers pauvres. C'est ainsi que la Syrie, avec l'aval des grandes puissances, intervint en 1976 pour repousser les milices « palestino-progressistes » et laisser celles d'extrême droite opérer un massacre dans le camp de Tell Al-Zaatar. Il en fut de même en 1982, quand Israël laissa faire les massacres

des camps de Sabra et Chatila.

Les affrontements entre les diverses milices palestiniennes et libanaises se poursuivirent jusqu'en fin 1989, où les accords de Taëf, qui marquent la fin de la guerre civile, prévoyaient le désarmement de toutes les milices qui devaient céder la place à une armée libanaise. Mais le Hezbollah, implanté dans le sud et donc proche de la frontière avec l'État d'Israël, conserva cependant ses milices et continua à mener des actions militaires que l'État libanais était bien incapable d'empêcher.

Cette intransigeance envers Israël, mais surtout son action au travers d'organismes d'aide à la population ou d'enseignement, plus que son programme politique réactionnaire fondé sur l'intégrisme islamiste, lui ont permis d'acquiescer le soutien de la population pauvre du Sud-Liban. Dans un État où le pouvoir est basé sur la répartition des postes entre les différentes communautés religieuses, le Hezbollah a obtenu 14 députés (sur 128) lors des élections du printemps 2005 ainsi qu'un poste de ministre dans le gouvernement.

Marianne LAMIRAL

être bientôt de nourriture et de médicaments, de tous ces drames, Bush, Blair et même Chirac s'en contrefichent. Seule la part future des profits de leurs banquiers et de leurs financiers dans

cette région du monde les intéresse, à la condition que la région ne soit pas réduite à un champ de ruines d'où rien ne pourrait plus renaître.

Christian BERNAC

• Afghanistan

La France e main dans

Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, a rendu visite aux troupes françaises stationnées en Afghanistan. Car la France y est aussi présente, au côté des forces américaines qui comptent environ 18 000 hommes.

Ce n'est ni nouveau ni récent. Des soldats français sont présents en Afghanistan depuis le début de l'intervention des puissances impérialistes, en octobre 2001. Dans le sud du pays, environ 200 membres des « forces spéciales » françaises agissent sous commandement américain, pour tenter d'y détruire les derniers combattants talibans et traquer leurs chefs en fuite, dont Ben Laden.

Ces opérations sont appuyées par des bombardements aériens qui font de nombreux morts dans la population. La France participe à ces bombardements avec les six avions de combat qu'elle a envoyés dans la région. Fin juin, de nouveaux avions ont d'ailleurs été dépêchés en renfort. En mai, le porte-avions *Charles-de-Gaulle* a navigué pendant trois semaines au large du Pakistan

• Israël

Une puissance militaire suréquipée avec l'aide des États-Unis



Équipement militaire israélien (à droite).

« L'impressionnant arsenal du Hezbollah », « L'arsenal du Hezbollah lui permet d'étendre la guerre des roquettes », c'est avec de tels titres que certains commentateurs ont tenté de situer sur un même plan les forces militaires des deux camps en présence. Tous ces commentaires allaient en fait dans le sens des gouvernants israéliens qui insistent sur la menace pour Israël que représenteraient à leurs frontières les forces du Hezbollah.

La réalité est bien sûr tout autre. Le chiffre des victimes civiles et militaires ainsi que les destructions de toutes sortes opérées par l'armée israélienne soulignent amplement cette différence. Les armes dont dispose le Hezbollah sont bien peu de choses en comparaison de l'ensemble des moyens militaires d'Israël.

L'armée de ce pays est celle d'une grande puissance militaire ultramoderne, suréquipée, bénéficiant qui plus est du soutien et de la collaboration des États-Unis.

Comprenant 180 000 hommes, dont plus de 50 000 militaires de carrière, l'armée israélienne peut mobiliser jusqu'à 450 000 réservistes. Elle dispose de près de 4 000 chars, d'un millier de pièces d'artillerie, ainsi que de 800 avions de combat et d'hélicoptères d'assaut. Sa marine compte une cinquantaine de bâtiments.

Face à cette armée qui dispose en outre des moyens de détection et de communication les plus perfectionnés, le Hezbollah ne peut opposer que des lance-roquettes et des missiles de faible portée, des armes peu précises de surcroît dont les modèles datent pour cer-

tains de la Seconde Guerre mondiale. Et surtout, à la différence des équipements de l'armée israélienne, une fois détruit, l'arsenal du Hezbollah ne peut pas être renouvelé facilement.

Israël ne pourrait être militairement ce qu'il est sans le soutien des États-Unis qui lui consacrent près d'un tiers du montant du total de l'« aide militaire » qu'ils consacrent à des puissances « amies ». Cela représente chaque année plusieurs milliards de dollars, sous forme de dons ou de prêts peu ou jamais remboursés. Mais ce soutien militaire apporté par les États-Unis à Israël n'est ni neutre ni gratuit. Il n'est que la contrepartie du rôle que les États-Unis lui font jouer dans la région.

Michel ROCCO

et les États-Unis la main

et on a pu y voir des avions en décoller pour aller surveiller ou bombarder les zones sous contrôle taliban. La marine française est présente, dans le golfe d'Oman, le long des côtes pakistanaïses, ce qui lui permet de surveiller l'Afghanistan et la route maritime vers l'Irak, aidant du même coup les États-Unis dans leur intervention en Irak.

Les armées occidentales qui occupent actuellement l'Afghanistan – d'une part les forces essentiellement composées de soldats américains, d'autre part une force composée de troupes de l'OTAN – se sont partagé les tâches. La France y compte 800 soldats, qui vont bientôt être rejoints par 300 de plus. Au total, ce seront donc quelque 1 200 militaires français qui participeront à l'occupation de ce pays.

Alors même si la France ne fait pas le même effort militaire que les États-Unis dans ce pays, elle y prend sa part. Et tient à ce que ça se voit.

Cette intervention prétendait apporter au peuple afghan démocratie, paix et sécurité. Mais depuis cinq ans que

les forces impérialistes sont dans ce pays, elles n'ont abouti qu'à la mise en place d'un État central corrompu, incapable d'améliorer le sort de la population. Des chefs de guerre se sont taillé de véritables fiefs où ils font régner leur ordre. Les 30 millions d'Afghans, victimes des bombardements qui ont fait de nombreux morts et d'importantes destructions, connaissent un chômage massif, l'absence de moyens pour se soigner correctement et subissent en plus l'arbitraire des chefs de guerre locaux. L'intervention impérialiste n'a fait qu'empirer leur situation.

On est loin de la fable qu'on nous sert et qui prétend que la France aurait une spécificité humaniste parmi les grandes puissances. L'État français se moque, tout autant que l'État américain, du sort de la population afghane. On est loin aussi de l'image que veut se donner Chirac et sa diplomatie, qui veut faire croire que La France s'opposerait à la politique des dirigeants américains.

Arnaud VAUTARD

• Italie

Travailleurs-esclaves en Europe !

Le 18 juillet, la police italienne a libéré plus de cent travailleurs polonais réduits au travail forcé dans la région de Foggia, dans le sud de l'Italie. Depuis au moins deux ans, des centaines de travailleurs polonais étaient ainsi exploités, parfois jusqu'à la mort, essentiellement pour la cueillette des tomates.

D'après les autorités, ces travailleurs polonais arrivaient en Italie après avoir payé de 150 à 200 euros pour leur voyage, sur la promesse d'y trouver un travail payé 5 à 6 euros de l'heure, avec repas et hébergement compris.

La réalité était bien différente : ils travaillaient 12 à 15 heures par jour pour deux à cinq euros la journée. Ils étaient retenus de force dans des camps sans eau ni électricité, dormant sur des matelas à même le sol et surveillés par des gardes armés et leurs chiens. En cas de maladie, les travailleurs devaient payer une

« amende » de 20 euros par jour non travaillé. Ils étaient surexploités, battus et sous-alimentés, au point qu'au moins quatre d'entre eux sont morts, peut-être poussés au suicide, assassinés ou ayant succombé à l'épuisement.

Cette situation a pu se maintenir pendant au moins deux ans. La police n'a réagi que suite aux inquiétudes exprimées en Pologne par les familles restées sans nouvelles de leurs proches. Et si c'est un réseau mafieux qui a monté ce camp d'esclavage, le patron d'une exploitation agricole de la ville d'Orta Nova en profitait sans sourciller ! L'INPS (la Sécurité sociale italienne) fait d'ailleurs remarquer que les inspections qu'elle avait réalisées dans les exploitations agricoles au cours des cinq premiers mois de l'année 2006, avaient permis d'établir que 77 % des entreprises visitées faisaient travailler des ouvriers agrico-

les en les sous-payant, en leur faisant subir des journées de travail de plus de 10 heures et des conditions de vie à la limite de la décence. Principales victimes de ces négriers modernes, les femmes et les immigrés sans papiers.

Alors le camp d'esclaves de la province de Foggia était peut-être une exception, mais ce qui reste largement répandu – et pas seulement en Italie –, c'est la surexploitation que des patrons que rien n'arrête sont prêts à imposer à la main-d'œuvre la plus précaire.

Heureusement, il y a parfois des retours de bâton pour les exploités, par exemple l'été dernier, quand dans le sud de la France des ouvriers saisonniers ont lutté pour faire reconnaître leurs droits à des salaires et à des conditions de travail et d'hébergement décentes...

Nadia CANTALE

La tragique loterie des immigrants clandestins

Treize immigrants clandestins partis de Libye et qui tentaient de gagner l'Europe via les îles italiennes de Lampedusa ou de Linosa, à 300 km des côtes libyennes, sont morts de faim et de soif au cours de trois semaines de dérive de leur embarcation. Leurs corps ont été jetés à l'eau par leurs compagnons d'infortune, eux-mêmes dans un état effroyable au moment de leur découverte, samedi 29 juillet, par la marine italienne.

Le lendemain dimanche 30 juillet, c'est un pêcheur italien qui a débarqué treize personnes à La Valette, sauvées à une cinquan-

taine de kilomètres de la côte. Elles ont témoigné que dix-sept autres, dont huit enfants et un bébé, étaient mortes dans la traversée. Mardi 25 juillet, 17 personnes ont encore disparu dans un naufrage au large des côtes tunisiennes. Seules huit autres ont pu être sauvées.

Ces drames sont parmi les plus meurtriers depuis que 47 Africains ont été découverts morts, au début de l'année, dans une embarcation qui a dérivé quatre mois dans l'Atlantique. Dix-sept corps avaient été repêchés aussi par un navire espagnol en mars.

C'est la misère, l'enfoncement

du continent africain dans les guerres et une pauvreté extrême qui conduisent ces immigrants à risquer leur vie pour rallier des pays riches, espérant ainsi survivre et permettre dans le même temps la survie de leurs proches. Mais les pays d'Europe, qui se sont enrichis des pillages coloniaux, sont aujourd'hui fermés à la détresse dont ils sont au premier chef responsables. Et pourtant, que les populations africaines puissent vivre des richesses qui leur ont été volées serait la moindre des choses.

Pierre LEMAIRE

• Sécurité sociale

4 500 suppressions de postes programmées

La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a le projet de supprimer 4 500 emplois entre 2006 et 2009, après en avoir supprimé 3 200 entre 2004 et 2005. En ne remplaçant que partiellement les départs en retraite, la CNAM aura réduit son personnel de 10 % en quelques années.

La direction de cet organisme, y compris les syndicalistes gestionnaires, affirme que ces suppressions d'emplois n'affecteront pas le service rendu, car les miracles de l'informatique, la « dématérialisation » des dossiers, rendent le travail plus facile et la gestion plus simple. Voire.

En fait la diminution du nombre d'employés, le regroupement des services, la mutualisation des tâches entre les différentes caisses, peuvent se traduire par des difficultés accrues pour les assurés.

Voici par exemple ce qui

est arrivé à un ouvrier de Fourmies (Nord), victime d'un accident cardiaque et en arrêt de travail. N'ayant pas reçu ses indemnités du mois de mai, il s'en est inquiété auprès du bureau de Sécurité sociale de sa ville. Mais, depuis quelques années, ce bureau n'est plus qu'une boîte aux lettres, les dossiers étant traités à Maubeuge. Ne recevant pas de réponse, ni par courrier, ni au téléphone, il s'est donc décidé à prendre sa voiture et à faire les quarante kilomètres jusqu'à Maubeuge où il a en effet trouvé la personne compétente pour lui répondre.

Il a ainsi appris qu'il était passé du régime de la longue maladie à celui de l'invalidité et que donc son dossier était en transit pour un autre service. Et manifestement pas à la vitesse de la lumière... Quelques jours après, on lui annonça au téléphone qu'il recevrait ses indemnités début

août. En attendant il lui faudra vivre de l'air du temps.

Ce genre de situation, déjà trop fréquente, ne pourra que se multiplier avec les suppressions de postes et le regroupement de services et les fermetures de centres qui les accompagnent. Et comme à chaque fois que le service public se dégrade, ce sont les plus faibles qui payent en premier : les malades, ceux qui ne peuvent pas se déplacer, ceux qui n'ont pas de voiture, les vieux, les gens qui ne savent pas se débrouiller avec un téléphone et encore moins avec internet, etc.

Voilà le prix à payer pour pouvoir « faire des économies », c'est-à-dire en fait pour pouvoir baisser encore et toujours les cotisations patronales aux assurances sociales.

Paul GALOIS



Employés de la Sécu et assurés sociaux. C'est contre eux que la Sécurité sociale fait des économies. Manifestation de protestation en juin 2004 contre les mesures décidées par le gouvernement.

• Vacances

Pas tous égaux...

« Tourisme, la France en pleine forme » ; « Cet été, tout le monde sera gagnant ! » ; « 2006 sera un bon cru ». Ces proclamations de la presse et des professionnels du tourisme masquent mal la réalité de tous ceux qui n'auront accès aux vacances que par écrans publicitaires interposés.

Une enquête de l'Insee, parue ce mois-ci, révèle en effet que 21 millions de personnes ne sont pas parties en vacances en 2004 : soit plus d'un Français sur trois, qui n'a pas effectué un séjour d'une durée d'au moins quatre jours.

Parmi les non-partants, 37 % (8 millions de personnes), n'ont pu partir par manque d'argent. Pour la moi-

tié des enfants de 10 à 14 ans, la première raison de non-départ est aussi d'ordre financier.

Les régions sinistrées par les fermetures d'usines et les licenciements comme le Nord-Pas-de-Calais sont parmi les plus concernées puisque près de la moitié des habitants (46,2 %) ne sont pas partis.

Les chiffres de l'Insee montrent les inégalités sociales. La probabilité de partir en vacances est plus faible pour les chômeurs (52,6 % de chômeurs n'ont pas pris de vacances en 2004) ou pour les ménages ouvriers (46,2 %), que pour les ménages de cadres (10,6 %).

Quant au fait qu'aujourd'hui plus nombreux sont ceux qui disposent de plus

de jours de congés, donc partent plus longtemps, c'est là une généralité qui ne correspond pas toujours à la réalité. Si, de 1999 à 2004, la durée des vacances est passée de 15,7 à 17,1 jours pour l'ensemble de la population française, en revanche, pour les plus pauvres, cette augmentation de durée n'a été... que de 0,8 jour.

Partir, s'oxygéner, découvrir d'autres réalités, cela serait normal pour tout le monde. Soixante-dix ans après avoir arraché les congés payés au grand patronat, il reste aux salariés à imposer la possibilité et surtout les moyens pour tous de changer d'horizon.

Julie LEMÉE

• Samu social et logement d'urgence

Dans leur ligne de mire

Dans le Loiret, la Préfecture est en train de réorganiser le Samu social. Elle a supprimé le 115, ce numéro qui permettait notamment d'obtenir un logement d'urgence. La gestion des logements d'urgence a été retirée à la Croix-Rouge pour être confiée à une petite association de réinsertion, qui dispose de moins de moyens et dont ce n'est pas la vocation au départ. Les personnes dont elle doit dorénavant assurer la réinsertion doivent avoir un titre de séjour. Du coup, c'est cette association qui se retrouve à faire le tri entre ceux qui ont un titre de séjour et ceux qui n'en ont pas, à la place de la Préfecture ! Par cette opération, la Préfecture vise aussi à priver du logement d'urgence et du Samu social la trentaine de familles de sans-papiers qui en bénéfici-

aient, sur un total de 80 familles prises en charge.

Aujourd'hui, pour l'ensemble de ces familles, qu'elles soient immigrées ou non, on multiplie les difficultés, alors que nombre d'entre elles comptent de jeunes enfants. On les change d'hôtel chaque une ou deux semaines, pour les reloger dans des chambres souvent plus petites, dans lesquelles on a retiré la télévision ; ou dans des hôtels où le petit-déjeuner n'est plus compris et où il est interdit de faire la cuisine. Certaines personnes, en déménageant, ont dû abandonner le peu d'affaires qu'elles avaient. Cela va par ailleurs poser problème pour les enfants scolarisés, qui en changeant fréquemment de quartier, vont avoir des difficultés pour se rendre à l'école.

Correspondant LO

Pas gênés les médecins libéraux

Des médecins spécialistes travaillant en clinique privée sont en grève. Ils réclament une augmentation de leurs honoraires et des aides pour faire face à l'augmentation de leurs assurances médicales.

Ils ne sont pourtant pas les plus mal lotis, puisqu'ils gagnent par an entre 78 000 et 330 000 euros, auxquels s'ajoutent les bénéfices des cliniques dont beaucoup sont actionnaires.

Pour défendre leurs revendications, ils n'hésitent pas à faire grève en plein été caniculaire, alors que dans les établissements publics, c'est la surchauffe, due à la fermeture de lits et au manque de personnel.

Le ministre de la Santé compatissant s'est dit prêt à envisager une aide de 1 000 à 7 000 euros. Mais quand ce sont des infirmières, des aides-soignantes, des cheminots qui se mettent en grève pour une amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail, on les accuse de prendre les malades ou les usagers en otages.

Et ces médecins spécialistes ne sont sans doute pas les derniers à le dire. Mais que font-ils d'autre, sinon de prendre les patients et la Sécu en otages, sans que le gouvernement n'y trouve rien à redire ?

Retraites de luxe

Le numéro d'août 2006 du magazine *Capital* consacre un article aux anciens PDG de grandes entreprises françaises comme L'Oréal, Renault, Vivendi, Axa, ou Accor, qui, après avoir quitté leur poste de direction, gardent un pied dans la maison, en se faisant propulser à la tête du conseil d'administration ou de surveillance de l'entreprise. Une tâche qui consiste à présider quelques séances par an et à conseiller les actionnaires sur la stratégie de l'entreprise. Et qui se révèle fort lucrative.

Ainsi, depuis mai 2005, Jean-René Fourtou préside le conseil de surveillance de Vivendi. Pour animer cinq réunions, il s'est accordé l'an dernier 660 000 euros, puis carrément un million cette année.

Soit une augmentation de 51,5 %, qui fait monter à 200 000 euros le prix de sa présence à une seule réunion.

Louis Schweitzer, ex-PDG de Renault, préside aujourd'hui le conseil d'administration du constructeur automobile. Un petit boulot à temps partiel – huit réunions de trois heures par an – mais bien payé, puisque Schweitzer touche le même salaire fixe que quand il était PDG : 900 000 euros annuels. Ce qui équivaut à 37 500 euros de l'heure ou à un salaire mensuel de 75 000 euros.

On parlait de parachutes dorés. On peut parler, à propos de ces ex-PDG, de fauteuils de luxe cousus d'or.

J.L.

• Chantiers de l'Atlantique – Aker Yards – Saint-Nazaire

Sous-traitance et surexploitation

Le 11 juillet, tandis que 21 peintres polonais sous-traitants des Chantiers entamaient leur deuxième jour de grève pour le paiement de plus de deux mois de salaire en retard, l'Inspection du travail du département rendait publiques ses conclusions concernant le contrôle qu'elle avait effectué cinq mois plus tôt sur un navire en construction.

Cette « opération coup de poing » datant du 9 février dernier faisait suite à trois ans de conflits et de scandales à répétition concernant les conditions de travail, d'hébergement et de rémunération des ouvriers sous-traitants étrangers travaillant pour le compte des Chantiers de l'Atlantique, nouvellement baptisés Aker Yards.

Pour effectuer ce contrôle, l'Inspection du travail de Loire-Atlantique (qui ne dispose que d'un inspecteur et d'un contrôleur pour le chantier naval et de 32 agents pour tout le département) a dû mobiliser ce jour-là ses agents de secrétariat et d'accueil. 45 personnes ont en effet été nécessaires pour collecter des informations auprès de 650 travailleurs de 14 nationalités différentes employés par près de 130 entreprises – ce qui ne constitue d'ailleurs qu'une partie des 1200 travailleurs présents sur le navire inspecté ce jour-là (employés par pas moins de 440 entreprises).

Quatre mois de travail avaient été nécessaires à l'Inspection du travail pour préparer ce contrôle. Cinq mois

ont été nécessaires à 20 contrôleurs pour obtenir des entreprises sous-traitantes les documents relatifs à ce contrôle (fiches de paie, justificatifs de paiement, nature des travaux, comptabilité des heures effectuées, justificatifs des couvertures sociales...) et les vérifier.

Le constat est lourd et particulièrement peu reluisant pour les Chantiers de l'Atlantique et ses sous-traitants. Quarante-cinq infractions ont été relevées, donnant lieu à plus de 15 PV : délit de marchandage, prêt illégitime de main-d'œuvre, infraction à la législation du travail temporaire, obstacle au contrôle, travail dissimulé ont été les principaux délits patronaux constatés.

Le marchandage ou fausse sous-traitance est une pratique courante aux Chantiers. Cela consiste pour le patron sous-traitant à fournir de la main-d'œuvre sans faire bénéficier les salariés concernés des niveaux de salaires, de primes, d'horaires ou autres avantages liés à la convention collective ou aux accords d'entreprise du donneur d'ordre. Mais cela va bien souvent au-delà avec le non-paiement des 10 à 20 heures supplémentaires effectuées hebdomadairement par les salariés des entreprises étrangères.

Dans son rapport, la direction départementale du travail pointe clairement du doigt les responsabilités des Chantiers de l'Atlantique et de ses plus gros

sous-traitants qui cherchent à obtenir « une plus grande souplesse dans la gestion du personnel : pas d'embauche, pas de licenciement, pas de période d'essai, pas d'horaires de travail à respecter pour le donneur d'ouvrage », ce qui conduit au non-respect des règles d'hygiène et de sécurité, au non-respect de la législation sur la durée du travail et au maintien artificiel des effectifs de l'entreprise en dessous des seuils qui donnent droit à des représentants (c'est ainsi qu'un grand nombre de travailleurs employés par des gros sous-traitants habituels des Chantiers ne disposent d'aucun élu du personnel).

Ce rapport sert de préam-

bule aux conclusions qu'en tire l'Inspection du travail. À savoir que de tels contrôles, du fait de leur ampleur, ne peuvent se faire régulièrement, qu'une bonne partie des plaintes déposées ne pourront aboutir, en particulier lorsqu'il s'agit d'entreprises dont le siège est à l'étranger.

Il porte un coup à la crédibilité du discours de la direction des Chantiers de l'Atlantique qui tentait de se faire passer pour « victime de quelques sous-traitants isolés ne respectant pas les règles ». Aidée en cela par le patronat local, par la municipalité de gauche quand ce n'était pas par certains dirigeants syndicaux, la direction des Chantiers a tenté de faire passer les militants de la CGT, qui se battaient au côté des travailleurs étrangers, pour des oiseaux de mauvais augure qui « stigmatisent l'entreprise », voire qui travaillent à sa perte. Cette opinion a été largement étalée dans la presse locale depuis des mois, bien plus d'ailleurs que le détail des conflits qui opposent très régulièrement les travailleurs étrangers à leurs patrons.

C'est pourquoi la publicité faite à ce rapport tout comme la nouvelle de la victoire des ouvriers polonais jeudi 13 juillet (qui ont obtenu le paiement de leurs arriérés de salaire) ont été perçues comme une victoire morale par tous les militants et les travailleurs qui considèrent que les travailleurs, français et étrangers, doivent se battre côte à côte pour obtenir une égalité de traitement, qui sera la meilleure garantie contre la dégradation des salaires et des conditions de travail de tous.

Correspondant LO



En 2003 déjà, aux Chantiers, manifestation de travailleurs roumains en grève pour être payés.

• Super-Besse (Puy-de-Dôme)

Des ouvriers polonais imposent d'être payés

Pendant plusieurs jours, fin juillet, une vingtaine d'ouvriers polonais du bâtiment se sont mis en grève pour obtenir le versement complet de leur salaire.

Leur employeur, la société MTD, installée à Poznan, les avait recrutés par petites annonces, faisant miroiter un travail facile et bien payé en France, pour des maçons, carreaux, plâtriers.

Arrivés à la mi-juin à Super-Besse, à proximité de Clermont-Ferrand, ils ont vite découvert la déplorable situation qui leur était réservée. Concernant l'état du chantier, on leur avait fait croire qu'ils

devaient seulement achever la construction de 128 chalets de tourisme. Or, les fondations n'étaient même pas commencées. Logés sur place, ils n'avaient pas d'eau ni de voiture et pour aller faire leurs courses, ils ont dû faire huit kilomètres à pied chaque jour.

Quant au salaire, alors que le smic est de 8,27 euros de l'heure, ils ont reçu entre 6,50 et 7,50 euros. Pour les frais de nourriture, ils devaient toucher 300 euros par mois. Certains ont touché entre 120 et 150 euros et plusieurs d'entre eux n'ont absolument rien reçu.

Alors, la colère a éclaté et les

ouvriers polonais se sont mis en grève à partir du 20 juillet pour obtenir le versement de la totalité de leur salaire, ce que le journal *La Montagne* a appelé avec un certain mépris « être en grève pour un bout de paye ».

Alerté, le syndicat CGT du bâtiment est intervenu pour d'abord rechercher l'employeur, parmi un système complexe de sous-traitance. Le donneur d'ordre, maître d'ouvrage de ce chantier, est officiellement « le Domaine du Bois de la Reine ». En réalité c'est un prête-nom de l'entreprise Faure, installée dans la Loire, laquelle société a confié le chantier à Andaxa, entreprise lyonnaise, qui à son tour a

demandé de faire le gros-œuvre à Sogebat qui, elle, est basée à Fréjus dans le Var. Et c'est Sogebat qui à son tour a sous-traité le travail à la société polonaise MTD.

Chaque entreprise se défile en renvoyant la balle vers un autre sous-traitant. Ainsi Andaxa prétend qu'elle n'était pas au courant au sujet des salaires impayés. Quant à Sogebat, elle invoque des difficultés de trésorerie et déclare que c'est à MTD de payer.

MTD a réagi avec encore plus de cynisme, en envoyant un car pour les ramener en Pologne, se contentant d'une promesse orale de verser le reste des salaires sur un compte bancaire en Pologne, mais seulement quand les ouvriers y seraient revenus. Aussitôt après, les lettres de licenciement étaient expédiées à tous les grévistes.

Sans se laisser intimider, les travailleurs polonais ont pro-

longé leur grève, refusant de repartir, exigeant qu'on leur verse immédiatement, en liquide, l'intégralité de leur salaire. La grève a paralysé le chantier qui a pris beaucoup de retard, les logements de tourisme devant être prêts pour le début de la saison d'hiver. Les patrons du bâtiment ont donc fini par céder. Ils ont lâché 32 000 euros, confiés à la CGT du bâtiment, à charge pour celle-ci de les répartir entre les grévistes, ce qui fera à chacun environ 1 800 euros, soit à peu près ce qu'ils revendiquaient.

Bien qu'obligés d'abandonner le chantier et de repartir en Pologne, ces travailleurs ont le sentiment d'avoir remporté une victoire face à un système de sous-traitance ignoble, qui est très répandu dans le bâtiment.

Correspondant local

• Hôpital Saint-Antoine – AP-HP – Paris

Dans la chaleur de l'été

Fin mars le personnel du service d'hématologie alertait la direction de l'hôpital Saint-Antoine de l'AP-HP par une lettre collective des difficultés de travail : manque de personnels infirmiers et aides-soignants (postes vacants, congés maternité et arrêts maladie).

La direction nous proposait alors comme « solution » : une secrétaire hospitalière par-ci, un cadre de soins pour plus tard, mais pas de personnel soignant.

Et puis sont arrivés l'été, la chaleur, les vacances, les départs en vacances, en plus des congés maternités et des arrêts de travail, et les 35° dans les chambres stériles comme toujours en cette saison.

Fin juin, la directrice générale de l'AP-HP, de passage à l'hôpital, accepte notre invitation à visiter le service. Nous lui exposons tous les problèmes, les chambres stériles et la chaleur, les locaux peu adaptés aux besoins du service, les conditions de travail, le manque de personnel. Elle se laisse promener trois quarts d'heure dans le service et repart

en réunion où elle déclare, on l'apprendra plus tard, que tout va bien à l'hôpital !

Mais sous notre pression, la direction se décide tout de même à satisfaire une de nos demandes : trouver un remède contre la chaleur. Ce qu'on nous répétait depuis des années comme étant impossible, nous l'obtenons enfin : des climatisations dans les chambres.

Reste le nœud de la guerre : le manque de personnel (un climatiseur, c'est moins cher qu'une infirmière). Là, la direction nous répète sur tous les tons son impuissance. Sceptiques et en colère, nous déposons un préavis de grève avec la CGT pour mauvaises conditions de travail et chaleur excessive. Nous affichons dans tout l'hôpital notre préavis, cela fait réagir des personnels d'autres services qui marquent leur solidarité en venant nous rencontrer dans le service.

En huit jours, des climatisations sont installées dans les chambres, mais cela ne résout pas le problème principal. Faute d'obtenir le personnel supplé-

mentaire que nous demandons depuis quatre mois pour assurer les soins, nous en sommes réduits à demander aux médecins du service de fermer plus tôt que prévu les sept lits fermés chaque été. Mais les médecins renâclent, souhaitant maintenir leur activité coûte que coûte, sans se préoccuper de savoir si le personnel peut assurer aux patients des conditions correctes d'hospitalisation avec des moyens à la mesure de leurs besoins et de leur sécurité.

Finalement, après avoir investi plusieurs fois le bureau du chef de service, par peur de la grève et sans doute des risques, celui-ci préfère anticiper la fermeture des sept lits. Nous avons refait une affiche pour expliquer en détail nos problèmes et le résultat de notre action aux personnels de tout l'hôpital.

C'est tout de même un comble qu'il faille en arriver là pour obtenir des conditions de travail qui nous permettent d'accomplir celui-ci correctement !

Correspondant LO

• Renault – Flins (Yvelines)

Ils nous font suer

La dernière semaine de juillet, à l'usine Renault-Flins, seule la ligne de fabrication des Clio fonctionnait. Durant le mois d'août, l'usine sera aussi ouverte, même si une seule équipe fonctionnera durant les deux premières semaines de ce mois.

Pour lutter contre la canicule, la direction a continué de distribuer des bouteilles d'eau minérale tiède. Mercredi 26 juillet, au Montage, dans le secteur de garnissage des portes, la température est montée à plus de 40 degrés. C'était intenable. Lors de la pause de 18 h 15, une vingtaine d'ouvriers ont cessé le travail pour réclamer de l'eau froide et la réparation des ventilateurs. La direction a immédiatement envoyé deux cadres pour discuter et faire reprendre le travail vingt minutes plus tard. Cette petite protestation a été suivie d'effet puisque, depuis, l'eau arrive froide et les ventilateurs fonctionnent.

Les machines étant mieux traitées que les ouvriers de production, la maintenance a été mobilisée pour fabriquer en urgence des ventilateurs afin de refroidir les armoires électriques qui ont des défaillances à cause de la chaleur élevée dans les ateliers.

Mais malgré les ventilateurs, les pannes ont continué à se multiplier du fait de la chaleur. Malheureusement, même avec ces pannes, les pauses sont trop courtes pour nous permettre de récupérer. Par ailleurs, durant plusieurs heures, la fabrication de voitures climatisées a été perturbée car la température du gaz de refroidissement nécessaire aux climatisations était trop haute.

Malgré un effectif réduit et composé pour plus de 50 % d'ouvriers en intérim, il ne faudrait qu'une étincelle pour qu'un débrayage ait lieu si les températures restent aussi élevées !

Correspondant LO



Sur la porte d'entrée de l'hôpital Saint-Antoine, lors d'une grève des Urgences en 2005.

• Laval

Fermeture de Flextronics : des centaines de licenciements en chaîne !

À Laval, en Mayenne, la fermeture de Flextronics (une usine de fabrication de téléphones portables qui comptait environ 500 personnes) a contribué à dégrader fortement la situation de l'emploi. Sur les 365 travailleurs licenciés en octobre et novembre derniers, 242 n'ont toujours pas retrouvé d'emploi fixe. La plupart sont au chômage, en CDD de moins de six mois, en intérim ou en formation. Pour ceux qui ont retrouvé un CDI, à peine une cinquantaine ont pu rester en Mayenne, et dix travaillent dans les départements limitrophes. Les autres ont ou vont déménager. La situation n'est pas meilleure pour les ex-salariés de Géodis, une entreprise de transport et de logistique qui assurait le service après-vente de Flextronics et qui, elle aussi, a supprimé 228 emplois.

Huit mois plus tard, il y a encore des licenciements consécutifs à la fermeture de Flextronics, comme à Alccad, une entreprise de 87 personnes spécialisée dans l'électronique et le câblage, qui tra-

vailait pour Flextronics. En juillet, huit travailleurs de l'électronique ont été licenciés. La direction a refusé de leur donner la moindre prime de licenciement, considérant que c'était déjà pas mal de les avoir gardés jusque-là ! Le secteur électronique de cette entreprise ne manque pourtant pas de travail : s'étant reconverti dans la prestation de service pour d'autres entreprises, il tourne actuellement en 3x8 et emploie des intérimaires

Flextronics est une multinationale possédant plus de 80 sites industriels dans une trentaine de pays différents. Elle a réalisé l'an dernier 340 millions de dollars de bénéfices net. Elle avait acheté l'usine de Laval à Alcatel en 2001. À l'époque, le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, avait promis que cette vente « n'aurait aucune conséquence sur l'emploi » et qu'il « n'y aurait pas de drames sociaux ». On voit ce que valent les promesses des patrons.

Correspondant LO

Tant pis pour les retraités modestes

À Senosnes, dans les Vosges, le château de Belval accueillait pour des séjours de vacances des retraités bénéficiaires des minima sociaux. La CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) du Nord-Est, gestionnaire du site, a décidé de le fermer au motif que son fonctionnement coûte trop cher et

qu'une transformation des bâtiments pour les adapter au séjour de personnes âgées dépendantes coûterait, elle aussi, trop cher : un million d'euros. Cette fermeture va entraîner la perte de 14 emplois et certains employés seront très probablement licenciés.

On nous rebat les oreilles,

avec les soins à apporter à nos voisins âgés pendant les périodes de canicule. Mais les mêmes, qui nous dispensent ces conseils, ferment un lieu de séjour qui rend service à des retraités modestes. Mais peut-être comptent-ils remplacer le travail de salariés par du bénévolat ?

Correspondant LO

• **Plainte de la CGT contre le groupe PSA pour « recours abusif à l'intérim »**

Le procès de la précarité organisée par le patronat

Mardi 25 juillet, la CGT assignait la direction de Peugeot-Citroën devant le tribunal de grande instance de Versailles. Le syndicat veut ainsi dénoncer publiquement la politique patronale qui, en usant et abusant de l'intérim, précarise en permanence une fraction importante de la classe ouvrière.

Au cours de ces cinq dernières années, avec l'aide de militants de la CGT, plus de 150 ouvriers intérimaires dans les usines Peugeot-Citroën ont porté plainte aux Prud'hommes contre leur employeur pour licenciement abusif. Dans plus d'une centaine de cas, Peugeot a été condamné pour avoir bafoué le peu de règles légales concernant le recours à l'intérim.

Le patron justifie l'intérim en invoquant un « *accroissement temporaire d'activité* » lié aux lancements de nouveaux modèles. Les tribunaux ont reconnu au contraire que ces intérimaires occupaient en réalité des emplois permanents sur les chaînes de montage, et ont requalifié leur contrat en CDI. Mais ces ouvriers n'étant plus à l'usine, PSA s'est retrouvé en quelque sorte blanchi à chaque fois et a été seulement

condamné à verser des dommages et intérêts pour licenciement abusif.

C'est pourquoi cette fois-ci la plainte du syndicat ne portait pas sur un ou plusieurs cas précis de licenciements, mais sur le principe même de l'utilisation par Peugeot des contrats intérimaires. « *L'accroissement temporaire d'activité* » n'est qu'un prétexte contredit par la réalité du travail dans les usines et dénoncé par le syndicat. La grande majorité des ouvriers intérimaires souhaitent être embauchés, ils en ont assez des contrats précaires à répétition et de se retrouver régulièrement au chômage.

À noter que l'avocate de PSA ne s'est pas contentée de justifier les contrats intérimaires. Elle a surfé sur la politique patronale actuelle visant à semer la crainte chez les salariés, en déclarant : « *Si sa demande était satisfaite, on pourra dire que la CGT aura eu sa responsabilité dans une politique de délocalisation* ». Comme si Peugeot avait eu besoin de ce prétexte pour fermer une usine. À Ryton, en Angleterre, ce n'est tout de même pas à cause de revendications « excessives » que l'usine a été fermée.

Correspondant LO

• **Valeo – Abbeville (Somme)**

Maintenir les emplois et les salaires

L'usine Valéo d'Abbeville qui fabrique des serrures pour automobile vient d'annoncer la suppression de 118 emplois sur les 550 que compte le site, d'ici à 2007. Ce projet patronal entraînerait également la suppression de plus de 200 emplois d'intérimaires.

La direction justifie ces suppressions d'emplois envisagées par des problèmes de compétitivité qui l'inciteraient, dit-elle, à délocaliser des activités vers son usine de Slovaquie.

Il y a plus de quatre ans, en janvier 2002, Valéo annonçait la suppression de 5 000 emplois dans le monde, soit 7 % de ses effectifs dont 2 500 en Europe, et ce alors que le chiffre d'affaires du groupe était multiplié par cinq. Il y a trois ans encore, en 2003, dans l'Aisne, Valéo fermait l'usine de Sissonne,

rachetée trois ans auparavant, laissant 232 salariés sur le carreau. Là aussi la nécessité de délocaliser avait été invoquée. Mais le groupe se portait toujours à merveille.

Aujourd'hui ces annonces de suppressions d'emplois surviennent alors que les bénéfices sont en hausse. Les actionnaires engrangeront un bénéfice de 96 millions d'euros pour le premier semestre de cette année contre 72 millions d'euros au premier semestre 2005, soit une augmentation de 30,6 %. Le résultat par action a augmenté, lui, de 41,1 %.

Alors, que les patrons envisagent de délocaliser ou pas, il y a suffisamment d'argent pour que pas un salarié ne reste sur le carreau.

A.R.

• **Calais (Pas-de-Calais) :**

Armatiss, un modèle d'exploitation et de profits

Les collectivités territoriales de la région de Calais, l'État, les fonds européens ont largement subventionné l'entreprise d'appel téléphonique (call-center) Armatiss sous prétexte de compenser les suppressions d'emplois dues à la fermeture d'une usine LU : les bâtiments sont propriété de la collectivité territoriale, Armatiss bénéficie d'une exonération de charges foncières, de subventions à la création d'emplois du Conseil régional... Ce sont autant de cadeaux à la création d'une entreprise qui, avec ses démarchages téléphoniques pour vendre

toutes sortes de produits, contribue aux profits des autres entreprises, notamment de France Télécom.

Avec 600 emplois à Calais et 400 à Boulogne-sur-Mer, ce sont en majorité des jeunes et des femmes qui y travaillent. Sous la pression des superviseurs, il y a dans cette entreprise une recherche d'augmentation de la productivité qui s'apparente souvent à un harcèlement permanent.

Certains petits chefs exigent que leur soit signalé par e-mail tout déplacement aux toilettes pour le décompter du temps de travail. Les sala-

riés sont payés entre 900 et 950 euros par mois, avec un complément aléatoire de 20 à 150 euros de prime, variant selon la nature et le nombre de produits vendus au téléphone et surtout selon la bonne volonté du chef à « valider » la production effectuée.

Compte tenu des salaires, des conditions de travail, des pressions, des vexations, des brimades de toute sorte, personne ne se sent privilégié de travailler dans une telle entreprise.

Correspondant LO

• **Autoroutes privatisées**

Une manne pour les compagnies privées

Il y a quelques mois, le gouvernement offrait à des groupes privés la gestion complète des sociétés autoroutières : la Sanef au groupe espagnol Albertis, les Autoroutes du sud de la France au groupe Vinci et les autoroutes Paris-Rhin-Rhône au groupe Effiage.

Pour les compagnies privées, il n'a pas fallu longtemps pour toucher le gros lot.

La Sanef, qui gère entre autres l'A1 (Paris-Lille) et l'A4 (Paris-Strasbourg), six mois après son rachat à l'État, affiche un profit de 80,8 millions d'euros, soit 77 % d'augmentation de ses bénéfices pour les six premiers mois de l'année. Le trafic est stable mais les péages rapportent plus (+ 5,6 %) et les formules de télépéage pour les conducteurs réguliers ou de localisation des camions par satellite sont particulièrement rentables pour les sociétés d'autoroute. Quant aux aires d'autoroutes, les redevances versées à la Sanef ont augmenté de 23,5 %. Les résultats des autres sociétés autoroutières montrent eux aussi des augmentations de chiffres d'affaires. Avec les vacances et l'augmentation du trafic sur les autoroutes, on peut parier que les résultats

du second trimestre seront encore meilleurs. Ce sont les usagers qui alimentent directement de tels bénéfices.

À l'origine, l'État avait concédé à des sociétés autoroutières, la Sanef, ASF et APRR, la charge de la construction des autoroutes ainsi que leur entretien. En compensation, ces sociétés percevaient pour une durée limitée le montant des péages, fixés par l'État. Ce système avait permis de faire financer via les péages par les usagers eux-mêmes la construction et l'entretien des autoroutes, tout en en faisant profiter quelques grosses sociétés du bâtiment et des travaux publics.

Maintenant que le réseau autoroutier est quasiment terminé sur l'ensemble du territoire et que sa construction est amortie, l'État aurait tout à fait pu décider de sa gratuité pour les usagers. Mais il a préféré brader les fructueuses sociétés qui le gèrent à des entreprises privées, leur permettant de rançonner les automobilistes.

Péages et pillage font bon ménage pour ces grands groupes capitalistes.

Vincent POUPARD

• **Réexpédition de courrier**

Un service surfacturé mal assuré

Chaque année, trois millions d'usagers demandent à ce que leur courrier les suive sur leur lieu de villégiature ou à leur nouvelle adresse.

Récemment, La Poste a très fortement augmenté ses tarifs. Ce service, qui était facturé 18,29 euros pour six mois, avec six mois supplémentaires gratuits, passe à 22 euros pour six mois et 40 euros pour douze mois. De même, la petite enveloppe de réexpédition est passée de 0,76 à 1,50 euro, et la grande de 1,07 à 3,50 euros. Du simple au double, voire au triple !

Au-delà du prix, des associations de consommateurs ont dénoncé plusieurs cas où La Poste n'avait pas respecté ses engagements, oubliant de réexpédier le courrier ou le réexpédiant avec jusqu'à dix jours de retard.

Interrogés par la télévision, les responsables de La Poste n'ont pas nié les faits dénoncés, se bornant seulement à les minimiser.

En fait, il s'agit d'un service qui intéresse de moins en moins La Poste puisqu'il demande un tri manuel du courrier, et donc du personnel. Ce qui va à l'encontre de sa politique en matière d'emploi. Alors, elle fait tout pour dissuader les usagers d'y avoir recours.

Roger MEYNIER

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Pendant tout l'été, des équipes de militants de Lutte Ouvrière parcourent différentes régions du pays pour aller à votre rencontre et discuter avec vous de la situation qui est faite au monde du travail.

Est-il normal que la vie devienne de plus en plus difficile pour la population laborieuse alors que les riches ne savent que faire de leur fortune ? Est-il normal que, depuis plus d'un quart de siècle, les gouverne-

ments utilisent l'argent public pour faire cadeaux sur cadeaux aux entreprises sous prétexte de les aider à créer des emplois qu'elles ne créent pas ? Est-il normal de laisser des entreprises licencier alors même qu'elles font des profits ? Ne faudrait-il pas utiliser l'argent public pour embaucher dans les services publics qui en ont bien besoin, que ce soit les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite, les trans-

ports en commun ? Ne vaudrait-il pas mieux construire des logements corrects à prix coûtants pour permettre à tous d'avoir un logement décent plutôt que laisser faire les spéculateurs de l'immobilier ? Pourquoi les compagnies pétrolières peuvent-elles racketter impunément la population ?

Autant de questions, et bien d'autres encore, qui amènent à constater qu'aucun gouvernement

n'a voulu prendre l'argent où il est pour préserver le niveau de vie des travailleurs, des retraités et pour garantir à tous un emploi. Ils ne veulent pas toucher aux profits pourtant gigantesques des grandes entreprises. Ils laissent une minorité s'enrichir au détriment de l'immense majorité.

C'est de tout cela que les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous ceux qui le souhaitent.

Vous trouverez ci-dessous les villes où nous ferons étape. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez assister à la projection d'une vidéo dans laquelle Arlette Laguiller aborde elle aussi ces problèmes. Vous pourrez également vous y procurer notre journal et nos brochures et rencontrer des militants de Lutte Ouvrière avec lesquels vous pourrez discuter du présent et... de l'avenir !



Les villes étapes

Étang-de-Berre (Bouches-du-Rhône)

- Vendredi 4 août : Miramas
- Samedi 5 août : Berre l'Étang
- Lundi 7 août : Salon-de-Provence
- Mardi 8 août : Vitrolles
- Mercredi 9 août : Fos-sur-Mer
- Jeudi 10 août : Istres
- Vendredi 11 août : Châteauneuf-les-Martigues
- Samedi 12 août : Gardanne

Pas-de-Calais

- Vendredi 4 août : Hénin-Beaumont et Courrières
- Samedi 5 août : Lens

Ain - Haute-Savoie

- Vendredi 4 août : Taninges

(Haute-Savoie)

- Samedi 5 août : Chedde-Passy (Haute-Savoie)

Pyrénées Côte-Basque

- Vendredi 4 août : Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)
- Samedi 5 août : Orthez, Salies-de-Béarn et Peyrehorade (Pyrénées-Atlantiques)

Loire Vallée-du-Rhône

- Vendredi 4 août : Rive-de-Gier (Loire)
- Samedi 5 août : Saint-Etienne, quartier Bellevue (Loire)
- Lundi 7 août : Bourg-lès-Valence (Drôme)

Mardi 8 août : Givors (Rhône)

Mercredi 9 août : La Voult-sur-Rhône (Ardèche)

Jeudi 10 août : Péage-de-Roussillon (Isère)

Vendredi 11 août : Romans-sur-Isère (Drôme)

Samedi 12 août : Annonay (Ardèche)

Saône-et-Loire

- Vendredi 4 août : Châlon-sur-Saône
- Samedi 5 août : Bourbon-Lancy
- Lundi 7 août : Seurre (Côte-d'Or)
- Mardi 8 août : Montceau-les-Mines
- Mercredi 9 août : Autun
- Jeudi 10 août : Gueugnon

Vendredi 11 août : Digoin et Paray-le-Monial

Samedi 12 août : Le Creusot

Centre-Ouest

Lundi 7 août : Cerizay (Deux-Sèvres)

Mardi 8 août : Thouars (Deux-Sèvres)

Mercredi 9 août : Chinon (Indre-et-Loire)

Jeudi 10 août : Loches (Indre-et-Loire)

Vendredi 11 août : Nazelles-Negron (Indre-et-Loire)

Samedi 12 août : Romorantin (Loir-et-Cher)